

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement du 5 juin 2023 à 20 h 00,
tenue au Salon du personnel de l'école Norjoli

Présences :

- Madame Annie Beauchemin
- Madame Marie-Pier Canuel
- Madame Léthyscia Caron
- Madame Audrey-Ann Couture
- Madame Elizabeth Côté
- Madame Monica Desrosiers
- Madame Nathalie Desrosiers
- Madame Marie-France Gagnon
- Madame Sylvie Perron, secrétaire
- Madame Stéphanie Raymond
- Madame Loanne Rioux
- Madame Zoé Ross-Lévesque
- Madame Libellia St-Arnaud
- Madame Charlaïne St-Jean, présidente

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Madame Charlaïne St-Jean ouvre la rencontre à 20 h 06, après validation du quorum. Cette rencontre a été précédée d'un souper au Resto-Bar Le Frédérique.

2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour

Madame Charlaïne St-Jean procède à la lecture de l'ordre du jour. Le point *4.2 Trésorerie* est retiré.

Madame Nathalie Desrosiers propose l'adoption de l'ordre du jour modifié.
Madame Léthyscia Caron appuie.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance ordinaire du 23 janvier 2023

Le procès-verbal est révisé par les membres présents. Une correction est apportée au point 4.3 : le terme Passe-Partout est remplacé par Préscolaire 4 et 5 ans sur la deuxième ligne.

Madame Marie-Pier Canuel propose l'adoption du procès-verbal corrigé.
Madame Zoé Ross-Lévesque appuie.

3.1 Suivi au procès-verbal

Les points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour.

4. Parole aux divers représentants

4.1 Public

Aucun public présent.

4.2 Représentant au comité de parents

Madame Sylvie Perron résume rapidement les sujets discutés au Comité de parents du CSS des Phares le 16 mai dernier. Il a été question du PEVR et de la réorganisation des quartiers scolaires en prévision de l'ouverture du Lab-École en septembre 2024. Cette rencontre s'est déroulée à l'école Les Alizés de Mont-Joli. Une visite de l'école avait été organisée par les élèves et leur comité étudiant.

4.3 Personnel enseignant

Madame Nathalie Desrosiers nous informe des activités réalisées et à venir pour les élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans :

- Visite à la Bibliothèque municipale;
- Quilles Mont-Joli;
- Film.

Madame Marie-Pier Canuel donne les derniers renseignements sur le voyage de fin d'année du groupe d'anglais intensif qui se déroulera du 13 au 15 juin prochains à l'Île-du-Prince-Édouard.

Madame Annie Beauchemin travaille à aménager un coin apaisement dans notre école. Elle nous informe également des projets de réaménagement du secteur des casiers pour libérer un espace collaboratif permettant la réalisation d'activités avec les élèves. La direction a aussi procédé à l'acquisition de portable pour le local informatique.

Finalement, le tableau des activités à venir est adopté avec les budgets présentés.

4.4 Personnel professionnel

L'intégration du programme *Culture & Citoyenneté Québécoise* en remplacement du cours *Éthique et Culture religieuse* pour la rentrée 2023 permettra de faire des liens avec la démarche Hors-Piste.

4.5 Personnel de soutien

Jusqu'à la fin de l'année, l'équipe du service de garde assure certains remplacements pour éviter les bris de services.

4.6 Représentant du SDG

Il y aura ajout d'ordinateurs portables dans les locaux du service de garde ainsi que le réaménagement d'un coin pause pour les plus grands.

5. Comité Activités parascolaires

5.1 Bilan/commentaires

Les idées mijotent déjà pour les activités de l'an prochain, l'objectif étant de démarrer ces activités tôt en septembre. L'école Norjoli est inscrite aux services de la RSEQ. La RSEQ permet de connaître des ressources pour organiser des activités tel que danse, basket, soccer, yukulele, etc. Déjà, un informaticien serait probablement disponible pour tenir une activité.

5.2 Prochains pas

Madame Léthyscia Caron discute avec les représentants de la Ville de Mont-Joli pour explorer les possibilités.

6. Informations de la direction

6.1 Anglais intensif

Le tirage pour les élèves de 5^e année qui souhaitent intégrer la classe de 5^e-6^e années en anglais intensif a été réalisé. Le rang de chaque élève sera communiqué par courriel le 12 juin prochain. Actuellement, il y aura entre 10 à 14 places pour des élèves de 5^e année.

6.2 Fête foraine

Le comité organisateur de la fête de fin d'année désirait organiser une mini-ferme lors de la fête foraine mais ceci ne sera pas possible en raison des assurances requises et du coût trop dispendieux. Des options de rechange sont déjà envisagées : jeux gonflables, etc. Des bénévoles seront requis pour l'installation/désinstallation ainsi que pour la surveillance durant cette journée. Les élèves dîneront à l'école.

6.3 Hors-Piste

Le rapport a été remis à la direction qui nous en fait la présentation et il sera disponible pour consultation sur demande. Notre école a été félicitée pour son taux de participation malgré le refus de quelques parents. Les constats de ce rapport

serviront à l'élaboration du projet éducatif. Selon les conclusions de l'étude, plusieurs élèves souffriraient d'anxiété et la régulation des émotions serait le défi de notre école. Le sujet pourrait être abordé en générale de classe. Nous demandons des précisions quant à la méthodologie utilisée pour préparer les statistiques, notamment l'écart-type utilisé ou l'échelle de classification, car il nous semble que 2 ou 3 réponses différentes pourraient faire bouger grandement certains indicateurs. Il est proposé d'inviter l'auteure du rapport à une prochaine séance du conseil d'établissement afin qu'elle nous explique son rapport. À suivre.

7. Propositions de la direction nécessitant une décision

7.1 Mode de vie 2023-2024

L'équipe-école nous propose d'adopter un mode de vie au lieu d'un code de vie. Le document a été rédigé en ce sens. Un rappel sera fait pour que le titulaire signe aussi l'engagement dans tous les agendas des élèves.

Madame Marie-France Gagnon propose l'adoption du document.
Madame Marie-Pier Canuel appuie.

7.2 Budget services de garde 2023-2024

Madame Marie-France Gagnon présente les états financiers et le budget du service de garde. La santé financière du service de garde est excellente. Les documents sont disponibles sur demande.

Madame Léthyscia Caron propose l'adoption du budget 2023-2024.
Madame Libellia St-Arnaud appuie.

7.3 Budget de fonctionnement 2023-2024

Madame Annie Beauchemin présente le budget de fonctionnement pour l'année à venir.

Madame Stéphanie Raymond propose l'adoption du budget 2023-2024.
Madame Léthyscia Caron appuie.

7.4 Activités nécessitant un changement à l'horaire

Le tableau des sorties à venir est présenté au comité.

Madame Marie-France Gagnon propose l'adoption du tableau des sorties à venir.
Madame Zoé Ross-Lévesque appuie.

7.5 Date d'ouverture du SDG

Après discussion, il est décidé que le personnel du SDG débutent le 21 août, mais que le SDG ne sera ouvert qu'à partir du 24 août. Cela permettra de tenir une rencontre de toute l'équipe école le 23 août.

Madame Audrey-Ann Couture propose.
Madame Marie-Pier Caron appuie.

7.6 Imputations à faire FDS vers budget de fonctionnement

Des mouvements monétaires sont requis du fonds à destination spéciale (FDS) vers le budget de fonctionnement afin de pouvoir honorer les dépenses liées aux finissants, la fête foraine et la musique. Un bilan sera présenté lors de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre prochain.

Madame Zoé Ross-Lévesque propose.
Madame Libellia St-Arnaud appuie

8. Info-Parents

Cet important outil de communication a été abandonné car aucun membre du conseil d'établissement ne désirait investir temps et énergie dans ce dossier.

9. Divers

Aucun point ajouté.

10. Question du public

Aucune

11. Évaluation et levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 h44 sans évaluation. La prochaine rencontre sera l'assemblée générale annuelle le 12 septembre 2023.

Madame Léthyscia Caron propose.
Madame Marie-Pier Canuel appuie.

Annie Beauchemin,
Directrice

Charlaine St-Jean,
Présidente